

LES AMIS DE VETHEUIL ET DES BOUCLES DE LA SEINE

Association loi 1901N° 5043

Adresse postale.....Siège social
16,chemin des Noues Mairie
95510 Vétheuil 95510 Vétheuil
Tel : 01 34 78 27 96Le 20 décembre 2011-

Monsieur P.Deslandes
Président de la CNDP

Monsieur Guérin
Président de la Commission
sur le projet de ligne
Paris Normandie

20,avenue Ségur
75007 Paris

Objet : variantes rive droite et mixte de la future LNPN

Messieurs,

Les objectifs de notre association « La promotion artistique, esthétique et « touristique de Vétheuil ; la protection de la nature,de la faune,de la flore et de l'environnement de Vétheuil et de la boucle de la Seine », que nous défendons de plus de 40 ans, nous amènent à nous exprimer sur l'étude diligentée par ARDIES 95 sur les variantes rive droite et mixte de la future LNPN.

Les tracés joints à cette étude sont sommaires et ne mentionnent pas les communes du vèxin concernées par ces variantes. Il faut se reporter à un article du Parisien du 29 novembre pour découvrir qu'une quinzaine de communes du vèxin y seraient assujetties dont la plupart et notamment Vétheuil font partie du Parc Naturel Régional du Vexin alors que la Charte du Parc stipule dans son article 3 que « le parc n'a pas vocation à recevoir de nouvelles infrastructures de « type autoroute ou réseau ferré d'intérêt national ».

En outre ce rapport se montre très généreux sur les projections et estimations de « performances économiques » de ces variantes (dont la réalisation conserve un caractère aléatoire) mais étonnamment muet sur les conséquences environnementales et écologiques dont « l'évaluation n'a pas été effectuée » alors que les communes traversées ne profiteront pas des éventuelles

« performances économiques » mais en subiront de plein fouet les nuisances et répercussions écologiques et environnementales.

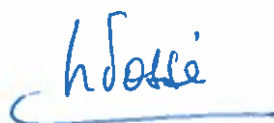
Depuis des années aussi bien le PNR, les communes, que les associations et les services publics de l'Etat se mobilisent et investissent pour la préservation des richesses du Vexin aussi bien dans les domaines culturels, architecturaux, environnementaux, écologiques et de protection des sites que dans la protection de la flore et de la faune. Il serait anti économique et incompréhensible que ces efforts soient mis à mal par l'adoption de ces variantes alors qu'il existe un autre tracé ne remettant pas en cause l'existence de la future LNPN.

Notre commune de Vétheuil, par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2011, a émis un avis défavorable sur le projet des deux variantes dites « rive droite » et « mixte », demandant que cet avis soit porté au dossier support du débat public.

Nous émettons nous aussi un avis défavorable à l'encontre de ces variantes et vous prions d'en prendre note en vous demandant, dans la mesure où cela est juridiquement possible, que notre avis défavorable soit joint au dossier support du débat public.

Nous utiliserons, en cas de besoin, tous les moyens légaux pour faire valoir et prendre en compte notre point de vue afin d'obtenir l'abandon de ces deux variantes.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez porter à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



Roxane Fossé
Présidente